

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RETOURNAC  
DCM 2023-04-042**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept avril à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 18 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Pierre ASTOR, Antoine MALEYSSON, Sébastien VINCENT

Nombre de conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Excusés représentés : 6  
Votants : 22

Absents excusés représentés : Daniel DILITTA a donné procuration à Monsieur Christian PEYRARD, Patrice WAUTHIER a donné procuration à Alain LUTZ, Maëlle JOLY a donné procuration à Monsieur David SUC, Christelle BLANCHER a donné procuration à Madame Patricia GOUDARD, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR, Cindy ISSARTEL a donné procuration à Thierry BENEVENT

Absent excusé non représenté : Jean-Yves AUBERT

Désignation du secrétaire de séance : Madame Stéphanie GRANOUILLET

**Objet : Attribution du MAPA Rénovation du terrain synthétique multisports du Centre de Loisirs du Cros**

M. Jean-Claude ABRIAL, adjoint, expose au conseil municipal qu'une consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée a été lancée pour les travaux de rénovation du terrain synthétique multisports du Centre de Loisirs du Cros comprenant la rénovation ou le remplacement des infrastructures et équipements et la pose d'un gazon synthétique dernière génération avec remplissage au sable.

Les entreprises devaient répondre à trois options obligatoires en plus de l'offre de base :

- Option 1 : plus-value pour fourniture à neuf de but de foot à 8
- Option 2 : plus-value pour fourniture à neuf de but de basket
- Option 3 : plus-value pour remplacement à neuf des poteaux de pare-ballons et de clôture

La consultation s'est déroulée du 7 au 24 avril 2023 avec une publication de l'avis d'appel à concurrence sur le site [marchespublics.cdg43](https://marchespublics.cdg43) et dans le journal d'annonces légales La Tribune Haute-Loire (parution du 11/04/2023). L'ensemble du dossier de consultation des entreprises était consultable sur la plateforme <https://marchespublics.cdg43.fr>.

A l'issue de la consultation, 2 entreprises ont soumissionné.

Au vue du rapport d'analyse des offres et des candidatures établi par le maître d'ouvrage, réalisé conformément aux critères énoncés au sein du règlement de consultation (Article 7§2 – Critère d'attribution – Prix pondération 70% - Valeur technique de l'offre pondération 30%), il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché à l'entreprise PARCS et SPORTS, entreprise la mieux-disante, pour son offre de base incluant les options 1 et 2 pour un montant totale hors taxe de 198 807.30 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Attribue** le marché de rénovation du terrain synthétique multisports du Centre de Loisirs du Cros à la Société PARC et SPORTS, 7 rue Jean Mermoz, 69684 Chassieu cedex, n° siret

32926316400025, pour un montant hors taxes de travaux de 198 807.30 € se décomposant de la sorte :

- Offre de base : 192 654.70 € ht
  - Option 1 (plus-value pour fourniture à neuf de but de foot à 8) : 2 462.80 € ht
  - Option 2 (plus-value pour fourniture à neuf de but de basket) : 3 689.80 € ht
- **Autorise** le Maire à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution dudit marché dans les conditions financières susmentionnées : en ce compris, la signature du marché, tout document y afférent dont les éventuelles modifications et avenants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.  
Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,**  
**Patricia GOUDARD**

